

VOUS TENIR INFORMÉS

Comme depuis toujours, nous vous informerons régulièrement de la vie du site dès que nous aurons des éléments fiables à vous transmettre.
Ainsi, nous prévoyons un nouveau rendez-vous fin juin pour un bulletin d'information sur la suite des travaux.

Par ailleurs, et nous souhaitons vous le rappeler, notre volonté est de communiquer avec chacun d'entre vous dès que vous en ressentez le besoin.

En effet, l'expérience nous montre que vos attentes sont souvent différentes.

Vous cherchez des réponses précises à vos préoccupations. Les échanges en direct restant les plus efficaces, nous vous rappelons que l'équipe de direction est entièrement à votre disposition.

Vous pouvez nous joindre soit par mail, soit par téléphone, soit en prenant rendez-vous auprès du secrétariat.

Lagardère
Paris Racing

CONTACTS :

Franck Peyre,
Directeur Général Délégué
fpeyre@lagardere-paris-racing.fr
01 40 61 70 30

Pascale Adoner,
Directrice de l'Exploitation
padoner@lagardere-paris-racing.fr
01 45 27 55 85

Christian Chaumier,
Directeur du Site
cchaumier@lagardere-paris-racing.fr
01 45 27 55 85

Sébastien Pondruel,
Responsable de la Communication
spondruel@lagardere-paris-racing.fr
01 45 27 55 85



Lagardère
Paris Racing

LA CROIX CATELAN

Un point sur les travaux

Depuis 2006, nous avons eu l'occasion de vous présenter à différentes reprises le programme des travaux prévu pour la Croix Catelan.

Aujourd'hui, nous souhaitons faire un point d'étape, notamment à l'approche de l'ouverture du nouvel espace nautique.

Durant les trois années qui viennent de s'écouler, tous les projets prévus ont été menés en parallèle.

Certains, plus rapides à mettre en œuvre, ont été immédiatement réalisés, à l'image par exemple du développement sportif. En revanche, d'autres projets, qui concernent notamment les réaménagements du site soumis à de multiples autorisations administratives, ont nécessité plus de temps.

NOTRE VOLONTÉ RESTE INCHANGÉE ET S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS OBJECTIFS :

- PLACER LE SPORT AU CŒUR DU PROJET
- VALORISER LE PATRIMOINE EXISTANT
- METTRE LE SITE AUX NORMES





L'ESPACE NAUTIQUE

La fin des travaux de l'Espace Nautique approche et nous sommes en mesure de vous présenter le calendrier prévisionnel de réouverture de l'ensemble de cet espace :

- Fin avril, le bassin de 50 m sera remis en eau et la plage en brique sera prête. La plage en gazon est, elle, en cours de semence.
- Au cours de la première quinzaine du mois de mai, les autorités compétentes procéderont à la vérification et à la validation des travaux. Dans le même temps, nous effectuerons différentes finitions, notamment dans les cuisines de l'espace restauration.
- Fin mai, le bassin de 50 m et les trois quarts des plages seront ouverts.
- De fin mai à début juillet, les deux bassins seront accessibles. Dans le projet initial, le bassin de 33 m, resté ouvert toute l'année, devait fermer au moment de l'ouverture du grand bassin. Nous avons souhaité décaler ses travaux afin de permettre aux membres de profiter de l'ensemble de l'espace nautique avant les vacances d'été.
- À noter que, durant cette période, il existera entre les deux bassins un espace non rénové qui nous obligera à maintenir une zone de chantier interdite au public. Le maintien de l'ouverture des bassins nous permettra également d'organiser l'Open de natation qui les mobilise tous les deux.
- De début juillet à fin août, le bassin de 33 m et la partie des plages non encore rénovée (un quart) seront fermés.
- Fin août, la rénovation de la totalité des espaces des piscines sera terminée et l'intégralité sera mise à la disposition des adhérents. Y compris la Pelouse aux Lions, attenante à l'espace nautique, restée partiellement ouverte et qui le sera cette fois totalement dans sa nouvelle configuration.

• Fin octobre, nous profiterons de la vidange pour installer la couverture de la piscine de 50 m.

• À l'automne également, période propice, seront plantés les différents arbres et plantes.

Pour mémoire, votre dernier magazine L'Esprit du Sport présente le dossier complet du programme des travaux. N'hésitez pas à le consulter.



LE CLUB HOUSE

Soulignée par le pignon du toit et les doubles piliers qui le soutiennent, la nouvelle entrée se situera au centre de la façade principale. Vous accéderez ainsi directement au cœur du Club House. Les travaux débuteront à la fin de l'année 2010. En voici les principaux axes.

UNE RÉNOVATION INTÉRIEURE NÉCESSAIRE

La législation évolue régulièrement, pour le plus grand bien de tous : nos enfants, nos parents, nos amis, nous-mêmes... Sécurité améliorée, accès pour tous, respect de l'environnement, les nouvelles normes suivent l'évolution de la société, témoignent de ses préoccupations et portent ses valeurs. Elles impliquent des changements importants qui peuvent parfois paraître contraignants mais sont souvent bénéfiques et deviennent indispensables au fil du temps.

Aujourd'hui, compte tenu de l'impossibilité absolue d'agrandir le bâtiment, mais aussi des normes désormais applicables, nous ne pouvons réaménager le Club House à l'identique. À titre d'exemple, certains changements sont obligatoires : création de nouvelles issues de secours, réhabilitation des escaliers, amélioration de la lutte contre l'incendie, refonte totale des installations techniques et énergétiques et, enfin, accessibilité de l'ensemble du bâtiment aux personnes à mobilité réduite avec, notamment, l'installation d'un ascenseur desservant tous les niveaux. Tous ces points ont de nombreuses implications sur l'aménagement et la circulation à l'intérieur du Club House qui doit donc être revu dans son ensemble.

PLUS D'ESPACE, PLUS DE CONFORT

Le Club House bénéficie d'une superficie d'un peu moins de 6 500 m² répartis sur trois niveaux. Certains aménagements y trouvent naturellement leur place : 665 m² pour les espaces techniques, 1 350 m² pour la restauration et les espaces loisirs.

En revanche, si l'on compare les 160 m² dédiés à la pratique sportive aux 4 300 m² occupés par les vestiaires et les sanitaires, on touche du doigt le paradoxe de cet imposant édifice. Après avoir mis en parallèle le nombre de casiers disponibles (10 000) et la fréquentation journalière, des décisions s'imposaient pour développer le sport tout en préservant

vos confort. En effet, notre objectif principal reste de permettre à tous ceux qui le souhaitent de laisser leurs effets personnels et affaires de sport sur le site aussi longtemps qu'ils le désirent. Dans cette optique, nous avons souhaité repenser le fonctionnement des vestiaires pour créer un espace différent et apporter d'autres services (voir Un nouveau mode d'emploi).

Grâce à ces réaménagements, vous n'aurez plus besoin de consulter la météo avant de vous rendre à la Croix Catelan. Les activités gymniques pourront être pratiquées, été comme hiver, dans des espaces intérieurs agrandis et spécialement aménagés, de même que les activités de détente et de récupération. À l'écoute de nombre d'entre vous et en lien avec notre projet, des espaces pour tous les âges sont également prévus.

UN NOUVEAU MODE D'EMPLOI

LES VESTIAIRES : UN NOUVEAU SERVICE

Situés au sous-sol et au 1^{er} étage, les nouveaux vestiaires seront structurés et utilisés différemment. À l'arrivée à l'étage qui vous sera réservé, une équipe dédiée vous remettra vos affaires de sport tandis que vous pourrez laisser vos vêtements et affaires de ville dans des casiers mis à votre disposition à la journée. Le nombre de casiers sera dimensionné en fonction du nombre maximum de personnes présentes à un instant T, sur la base des périodes d'affluence maximale. Lors de votre départ du site, vos effets personnels et affaires de sport seront confiés à la même équipe qui les conservera dans un espace prévu à cet effet le temps que vous souhaiterez. Enfin, dans cet espace repensé, nous vous proposerons des services supplémentaires tels que le prêt de serviettes et le nettoyage de vos vêtements.

LE HALL D'ACCUEIL : AU CŒUR DU CLUB HOUSE

Situé au centre du bâtiment, le hall distribuera naturellement l'ensemble des espaces, il abritera l'accueil, et vous permettra ainsi d'être tenu informé de la vie du site et de toutes ses nouveautés dès votre arrivée.

L'ESPACE DYNAMIQUE ET SANTÉ : PLUS DE SPORT

Près de 1 000 m² vont être dédiés au sport, orientés principalement vers la musculation, le cycling, le stretching et le cardio-training. Ces activités et espaces répondront aux besoins individuels et collectifs. Prévus au rez-de-chaussée, ces espaces bénéficieront en partie de la luminosité extérieure et de la vue sur le site.

L'ESPACE DÉTENTE ET RÉCUPÉRATION : PLUS DE BIEN-ÊTRE

Cet espace met à votre disposition saunas, hammams, jacuzzis, bains froids, et bains chauds, vous offrant la possibilité de vous détendre ou de récupérer de vos efforts. Attendants aux vestiaires femmes et hommes, 500 m² seront ainsi dédiés à la détente et à la santé.

LA SALLE MULTIACTIVITÉS : MODULABLE SANS MODÉRATION

Une vaste salle multiactivités sera aménagée au-dessus du restaurant. Elle pourra accueillir alternativement : les enfants, en cas de mauvais temps, notamment le mercredi ; certaines séances de gymnastique collective ; des réceptions.

DES ESPACES POUR TOUS : RÉUNIR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Des plus jeunes aux plus âgés, ces espaces permettront de répondre à toutes les demandes : celles des parents désireux de faire garder leurs enfants pendant leurs propres pratiques sportives, celles des amateurs de jeux de société, principalement le bridge, celles des adolescents. Un espace télévision et salon de lecture est également prévu.

LE SOLARIUM : SOUS LE SOLEIL EXACTEMENT

Notre projet prévoyait d'agrandir le solarium. La réglementation, mais aussi l'installation d'un système complexe de désenfumage, obligatoire pour sécuriser le bâtiment, nous contraint d'y renoncer. Le solarium ne sera donc pas modifié et conservera son aspect actuel.

LA BOUTIQUE : UN NOUVEL EMPLACEMENT

La boutique agrandie sera située à la place de l'ancien accueil.

LA PÉRIODE DES TRAVAUX : EN PHASE D'ÉTUDE

Deux possibilités ont été soigneusement pesées pour les travaux à venir.

Des travaux par phases

Ce modèle présente des intérêts, comme la nécessité de reloger moins d'activités et de personnes de manière concomitante. Toutefois, il comporte des inconvénients, comme, notamment : les nuisances sonores, l'impossibilité d'ouvrir un espace d'activité tant que celui-ci n'est pas totalement terminé et, surtout, une durée prévisionnelle de réalisation des travaux de près de 3 ans, selon l'évaluation de l'agence d'architecture et de l'assistant à maîtrise d'œuvre. Cette solution n'a pas été retenue.

Des travaux en une phase

Ceux-ci présentent l'inconvénient de nous obliger à reloger toutes les activités et toutes les personnes en même temps. Cela dit, bien que cette solution limite les nuisances sonores sans les supprimer totalement, elle permet malgré tout de réduire la durée prévisionnelle de réalisation des travaux à une période de 12 mois. C'est la solution qui a été retenue.

D'ores et déjà, nous mettons tout en œuvre pour maintenir la totalité des activités : la salle de musculation, les vestiaires, etc.

L'examen des différentes solutions proposées par les architectes et bureaux d'études au regard de la garantie de solutions pratiques, et dans de bonnes conditions d'utilisation, se poursuit aujourd'hui. Ainsi, nous prévoyons de revenir vers vous fin juin, afin de vous présenter la localisation des différents espaces et, de manière générale, toutes les informations utiles et nécessaires.

À noter que les espaces de restauration ne seront pas touchés par les travaux.